

REPUBLIQUE FRANCAISE
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL de COMMUNAUTE
de COMMUNES

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

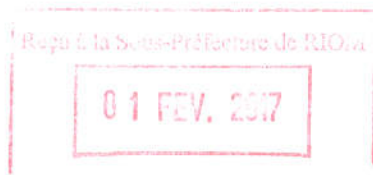
Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
61

Nombre de votants :
61

Date de convocation :
16 janvier 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
30 janvier 2017



Objet :
**Autorisations de dépenses
d'investissement avant le vote du
budget 2017**

Délibération n°15

L'AN deux mille dix-sept, le 23 janvier, le Conseil Communautaire, convoqué le 16 janvier 2017 s'est réuni à la salle de l'Arlequin à Mozac à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, Mme Séverine CHANIER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacque DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, M Jacques LAMY, Mme Emilie LARRIEU, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
Mme Sylvie GERBE, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

M Mohand HAMOUMOU, a donné pouvoir à M Jean-Christophe GIGAULT
Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

M Christian MELIS conseiller communautaire unique d'Enval, suppléé par Mme Sylvie GERBE, conseillère communautaire suppléante

<> <> <> <> <>
Secrétaire de Séance :
Madame Martine BESSON
<> <> <> <> <>

Autorisations de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017

VU l'article L. 1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le président rappelle au conseil communautaire que, préalablement au vote du budget 2017, la communauté de communes ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser 2016.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2017, et de pouvoir faire face à des dépenses qui s'avèreraient imprévues et urgentes, le Conseil Communautaire peut, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Président à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits aux budgets précédents, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

À avoir, sur le budget principal:

- Chapitre 20	- immobilisations corporelles :	120 000 €
- Chapitre 204	- subventions d'équipement versées :	900 000 €
- Chapitre 21	- immobilisations corporelles :	230 000 €
- Chapitre 23	- immobilisations en cours :	1 200 000 €

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement de crédits d'investissement dans la limite des sommes indiquées,**
- **dit que les sommes seront portées au budget 2017.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 23 janvier 2017**

Le Président

Frédéric BONNICHON

